



Troisième Conseil de pilotage du tourisme (17 janvier 2019)

ARTICLE

Le 17 janvier, s'est tenu le 3e Conseil de pilotage du tourisme présidé par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ce rendez-vous semestriel a une nouvelle fois réuni élus, hauts représentants d'administration, professionnels du tourisme et associations professionnelles. Ont notamment été abordé la fréquentation touristique 2018, les actions de France Tourisme Ingénierie, les questions de formation, de tourisme durable et d'observation statistique.

Christian Mantei, Directeur général de Atout France, a dressé un premier **bilan de l'année 2018** qui a connu une progression de fréquentation de l'ensemble des marchés émetteurs et devrait comptabiliser près de 90 millions de visiteurs internationaux.

Le Ministre est par ailleurs revenu sur le dispositif **France Tourisme Ingénierie** piloté par Atout France et cofinancé par la Banque des Territoires (15 M€ sur 5 ans). Créé en janvier 2018 (Conseil interministériel du tourisme), ce programme d'accompagnement de l'investissement touristique en région comporte deux volets :

- la rénovation de l'immobilier de loisirs dans 13 stations pilotes (10 stations de montagne et 3 stations balnéaires)
- et l'accompagnement des régions qui le souhaitent pour la réalisation de trois grands projets touristiques structurants sur leur territoire.

2 protocoles d'engagement ont ainsi été signés ce matin par **Renaud Muselier**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et **Gilles Simeoni**, Président du Conseil exécutif de Corse, avec Atout France.

Le Conseil de pilotage a également abordé la question de **la formation** et notamment de l'adéquation entre formation et besoins des entreprises ainsi que leur visibilité à l'international.

[Une convention de partenariat a ainsi été signée, en marge du conseil, entre Atout France et la Conférence des formations d'excellence au tourisme \(CFET\).](#)

Le secrétaire d'État a par ailleurs annoncé la création d'un **groupe de travail sur le tourisme durable**, composé de l'ADEME, du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du ministère de l'Économie et des finances et de Atout France. Ce groupe de travail sera chargé de formuler des propositions stratégiques et opérationnelles en faveur de l'essor d'un tourisme durable en France.

Enfin, Jean-Baptiste Lemoyne a rappelé la nécessité d'une meilleure connaissance qualitative et quantitative des flux de touristes et a appelé à une meilleure collaboration entre l'appareil statistique national et les dispositifs d'observation du secteur développés en régions.

copyright de F. de la MURE-MEAE